



AQUA-CLUB de CRUAS

DOSSIER D'INSCRIPTION – SAISON 2018-2019

SOMMAIRE

Page d'accueil : Sommaire	La présente feuille.	Page 1
Fiche de renseignements	A imprimer (la couleur est facultative), à compléter et à joindre au dossier N.B. : Pour les nouveaux adhérents ne pas oublier la photo d'identité.	Page 2
Autorisation Parentale (pour les mineurs)	Dans le cas d'un plongeur mineur, cette fiche est à imprimer (la couleur est facultative), à compléter et à joindre au dossier	Page 3
Le règlement intérieur du club	En prendre connaissance.	Pages 4-5
La charte jeune plongeur	Dans le cas d'un plongeur mineur, cette fiche est à imprimer (la couleur est facultative), à compléter et à joindre au dossier	Pages 6
Certificat Médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques	A imprimer et à présenter au médecin consulté. Selon l'age et les formations : voir page 10 pour le choix du médecin. Joindre une PHOTOCOPIE du Certificat Médical au dossier ACC, et gardez l'original avec vous impérativement.	Page 7
LISTE DES CONTRE-INDICATIONS A LA PLONGEE EN SCAPHANDRE AUTONOME ET / OU APNEE	A imprimer et à présenter au médecin consulté.	Page 8-9
Quel médecin consulter pour faire son Certificat Médical ?	En prendre connaissance, pour consulter le bon type de médecin selon le contexte (age / formation / etc ...)	Page 10
Les tableaux des garanties et primes de l'assureur AXA (assureur officiel de la F.F.E.S.S.M.)	En prendre connaissance	Pages 11-14
Description des activités proposées.	En prendre connaissance	Page 15

Modalités : Date limite de retour des dossiers avant le : **Vendredi 05 Octobre 2018.**

- Un dossier par personne, (2 documents pour un adulte / 4 pour un mineur, + règlement par chèque),
- Dossier complet dans une enveloppe, ou maintenu par un trombone, une seule enveloppe par famille,
- Les dossiers sont à rendre en priorité au secrétaire ou secrétaire adjoint, et à défaut à un membre du bureau,
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte, merci de votre compréhension.

Un dossier complet comprend toujours minimum les 2 documents en vert complétés et signés et le règlement :

- La **fiche d'inscription** (page 2),
- Le **Certificat Médical** (page 7),
- Le **règlement par chèque(s)** à l'ordre de : **AQUA CLUB CRUAS.**

Dans le cas d'un mineur : les tuteurs légaux doivent ajouter les 2 documents en bleu complétés et signés :

- L'**autorisation parentale** (page 3),
- La **charte jeune plongeur** (page 6),

Dans le cas d'une formation enfant N1 ou N2, veuillez également prendre contact directement avec le président.

A la date de clôture des inscriptions, l'accès à la piscine pourra être refusé pour les personnes sans dossier. Exception pourra être faite pour le certificat médical, sur quelques jours...